28 me Année N° 193 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE 17, — Jeudi 12 Juillet 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 12.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus:
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue Nationale 18
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 11 JUILLET

L'INTERPELLATION D'HIER

Jamais séance ne fut aussi tumultueuse que celle d'hier à la Chambre des députés, à propos de l'interpellation de MM. Granet et Delafosse sur les affaires du Tonkin.

Il faut remonter aux plus mauvais jours de la Convention nationale pour trouver un exemple digne des incidents qui ont marqué cette bruyante journée parlementaire.

Le Gouvernement a exploité les haines de la majorité pour lui arracher un vote de confiance.

Nous avouons franchement que ce vote ne saurait nous satisfaire, parce qu'il a été émis sous l'influence des plus violentes passions, et que les débats qui l'ont précédé n'ont rien fait pour le légitimer.

D'abord, la question a été mal posée, aussi bien par nos amis, que par les orateurs de l'extrême gauche.

On s'est perdu dans de vagues récriminations, au lieu de demander nettement au ministre des affaires étrangères et au ministre de la marine, s'il est vrai que nos relations diplomatiques avec la Chine soient rompues, dans quelles conditions elles ont été rompues, quelles sont les prétentions de la Chine; s'il est vrai que longtemps avant les désastres d'Hanoï le commandant Rivière avait en vain demandé des secours au gouverneur de la Cochinchine et au ministre de la marine.

Ces questions devaient être posées simplement, sans phrases, en deux minutes. On ne devait pas permettre aux ministres intéressés de leur échapper par des considérations générales, par des attaques contre la minorité et sa politique.

Mais la Chambre a eu hier une de ces crises de folies en réunion dont elle est souvent coutumière.

Le Gouvernement, embarrassé par cette question du Tonkin, dans laquelle il a accumulé fautes sur fautes—certains soutiennent même qu'il a commis plus que des fautes, — a cherché un dérivatif, de complicité avec le Président, dans des personnalités et des rigueurs réglementaires qui ont exaspéré la droite et soulevé l'enthousiasme de la gauche, qui a naïvement — ou volontairement — oublié le point capital du débat.

La majorité a voté la clôture, exclu M. Paul de Cassagnac, proclamé que M. Ferry est un diplomate incomparable, M. l'ingénieur Charles Brun, un homme de guerre plus grand qu'Alexandre, un marin plus habile que Jean Bart ou Duquesne.

Lorsque l'émotion de ces violences parlementaires sera calmée, lorsque le bons sens et la froide raison auront repris leurs droits, on s'apercevra que la séance d'hier n'a rien prouvé, sinon les déplorables mœurs parlementaires de la majorité radicale de la Chambre.

On ne peut se défendre des plus vives appréhensions, lorsqu'on songe, que les questions les plus graves peuvent être éludées à la faveur des passions violentes qui agitent le Palais-Bourbon.

L'une des principales raisons d'être du régime parlementaire, c'est de contenir, de pondérer, de contrôler les actes du Gouvernement.

C'est même sa seule raison d'être.

Où en sommes-nous donc si les ministres peuvent tout entreprendre sans l'assentiment des Chambres, s'ils sont sûrs d'obtenir un bill d'indemnité en faisant appel aux plus détestables passions, aux plus inavouables manœuvres?

Où en sommes-nous si, parmi les quatre cent cinquante membres de la majorité, il ne s'en trouve pas un seul pour rappeler ses collègues à la raison, et à la question?

C'est à désespérer de l'avenir d'un pays dont le sort est remis en de telles mains.

Comment n'être pas inquiet, surtout lorsque le Gouvernement multiplie les plus dangereuses maladresses?

Telle est la moralité de la séance d'hier.

Pierre Salvat.

Nos lecteurs trouveront dans le compte rendu de la Chambre l'incident Paul de Cassagnac, dont on s'entretient beaucoup dans le public et dans la presse.

LE PRINCE NAPOLÉON
ET M. PAUL DE CASSAGNAC

On parlait vaguement dans le public d'un nouveau manifeste que le Prince Napoléon se préparait à publier: le Prince n'a pas cru devoir garder le silence devant l'émotion produite dans le parti impérialiste par la maladie de M. le comte de Chambord et l'attitude prise par M. Paul de Cassagnac.

Par ordre du Prince, la note suivante a été expédiée, dimanche soir, à tous les journaux bonapartistes de province:

« 7 juillet 1883.

» Depuis deux jours, le rédacteur en chef du *Pays*, qui ne peut parler qu'en son nom personnel, essaie, à propos de la mort prévue du comte de Chambord, d'engager le parti bonapartiste dans une politique qui est la négation manifeste des principes qu'ont toujours invoqués et défendus les Napoléons.

» Plus que jamais il importe d'opposer ces principes à la doctrine des royalistes de toute origine et de toute couleur.

» Nous croyons qu'il est bon de rappeler à cette occasion les déclarations mêmes du Prince Napoléon dans son manifeste du 15 janvier, où il écrivait:

« Depuis la mort du fils de l'Empereur j'ai » gardé le silence sur l'ensemble de la politique. » Ne voulant pas troubler l'expérience qui se » poursuivait, j'ai attendu attristé, que la parole » me fût donnée par les événements. Mon silence » n'était que la patriotique expression de mon » respect pour le repos du pays.

» Ma conduite, mes opinions, mes sentiments » ont été systématiquement calomniés. Impassible, je n'ai répondu que par le mépris... »

» Et plus loin:

« Je ne représente pas un parti, mais une » cause et un principe.

» Cette cause est celle de tous, bien plus que » la mienne.

» Ce principe, c'est le droit qu'a le peuple de » nommer son chef.

» Nier ce droit est un attentat à la souveraineté nationale. »

C'est donc un désaveu formel. Détail curieux: la note a été rédigée de la main même du Prince.

Ce communiqué princier a été adressé de la même manière que le dernier manifeste. C'est M. Gras, directeur de la correspondance bonapartiste qui a été chargé de cette mission. Nous pouvons même donner copie de la lettre qui était jointe à ce communiqué:

« Paris, 8 juillet 1883.

» Mon cher confrère,

» Ou croit utile de vous faire la communication ci-jointe. Son importance ne vous échappera pas. L'opportunité qu'elle puise dans la situation actuelle, rend nécessaire sa reproduction immédiate.

» Votre bien dévoué,
» Gras. »

Il sera curieux de voir ce que va répondre le député du Gers.

MADAME FRARY-GROSSE

Le *Journal officiel* de ce jour annonce que Mme Frary-Grosse est nommée chevalier de la Légion d'honneur.

Mme Frary-Grosse? Encore un nom nouveau jeté à la curiosité parisienne!

Sans troubler la joie des nouveaux décorés, on peut dire que le ruban qui vient d'être attaché sur la poitrine de cette inconnue est, à coup sûr, un des mieux mérités.

En tous cas, c'est un retardataire. Voilà douze ans que Mme Frary Grosse est portée pour la croix. Nul homme n'a un dossier plus volumineux. Près de trois cents pages racontent la bravoure, le dévouement de cette modeste héroïne.

En 1870, elle était sage-femme. Dès nos premières désastres, elle se fit ambulancière. Pendant quatre mois, elle passa les jours et les nuits près de nos soldats, tantôt les suivant hors Paris et recueillant les blessés, tantôt installant ceux-ci dans une ambulance fondée et dirigée par elle.

Le nombre de malheureux qu'elle a ainsi sauvés, guéris, consolés est inimaginable. Aussitôt après la guerre, quand la France eut retrouvé un peu de calme, tous la désignèrent comme ayant mérité la distinction suprême. Les premiers rapports envoyés au palais de la Légion d'honneur ont été dictés par la reconnaissance, les autres par un sentiment de justice que rien n'a découragé.

Or, vous vous doutez que ce n'est pas facile de faire décorer une femme. Et on parle encore de la galanterie française!

Au ministère de la guerre, il y avait des milliers de demandes.

— Parfaitement, disaient tour à tour les quarante vizirs qu'on y a vu passer. Mme Frary-Grosse mérite cent fois la croix. Nous voudrions bien que tous ceux qui l'ont en fussent aussi dignes qu'elle. Mais il y a tant de vieux et de jeunes soldats qui ont fait leur service! Il faut bien les récompenser aussi, ces pauvres braves que la croix seule pourra consoler d'une jambe perdue ou d'un rhumatisme éternel...

C'était trop juste.

On chercha un moyen terme. On trouva. Le ministère de la guerre n'a pas assez de croix! Le ministère de l'intérieur était moins chargé de demandes légitimes. On expédia, place Beauveau, le dossier de l'ambulancière.

Voilà huit ans qu'il y est.

Chaque année, au Jour de l'An, au 14 Juillet, on le met le premier sur le tas. On rédige le solennel et définitif papier sur lequel le Président de la République n'a qu'à apposer sa signature.

Qui comptera les intrigues successives après lesquelles le premier dossier est devenu d'un jour à l'autre le troisième, le vingtième, le centième!

Enfin, hier dans l'après-midi, l'*Agence Havas* a fait connaître, parmi les noms des décorés d'aujourd'hui, celui de Mme Frary Grosse.

Le *Journal officiel* confirme ce matin la nouvelle.

C. Chincholle.

Mgr TURINAZ & Mgr DUPANLOUP

La *Défense* a publié hier une nouvelle lettre adressée par un de nos évêques à M. l'abbé Lagrange, à l'occasion de son livre *la Vie de Mgr Dupanloup*. L'auteur de cette lettre, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, parlant du rôle de Mgr Dupanloup au Concile du Vatican, s'exprime ainsi:

« Il est utile peut-être que sur cette question, la vérité soit exposée par un évêque qui n'a pas eu l'honneur de prendre part au concile du Vatican.

» Pour rassurer ceux qui ne me connaissent pas, j'ajouterai que j'ai toujours été, même avant d'aller achever à Rome mes études théologiques, le partisan décidé de l'infaillibilité pontificale; j'ai enseigné pendant dix ans le droit canon et la théologie en exposant la vraie doctrine romaine. Même avant le concile, j'ai prêché la doctrine de l'infaillibilité en présence du vénérable et saint cardinal Billiet, archevêque de Chambéry, que les études de sa jeunesse avaient éloigné de cette doctrine. Et pourtant, ce que j'affirme tout d'abord, c'est le droit incontestable, absolu des évêques de proposer et de défendre leurs opinions dans un concile, jusqu'au moment où la définition contraire est portée. En effet, dans ces augustes assemblées, ils sont, en union avec le Souverain Pontife, les juges de la foi. Si donc Mgr Dupanloup a exposé et défendu son opinion opposée à la définition de l'infaillibilité pontificale, fût-il allé (ce qui n'est pas) jusqu'à combattre, non pas seulement l'opportunité de la définition, mais la doctrine elle-même, c'était son droit et c'était son devoir.

» Mais, me dit on, Mgr Dupanloup a porté dans le domaine de l'opinion publique et dans les luttes de la presse, cette question qui devait être absolument réservée aux discussions du concile. Rien n'est plus injuste qu'une pareille accusation. Plusieurs journaux catholiques avaient traité avec ardeur cette question; un d'entre eux avait même affirmé que l'infaillibilité pontificale devait être définie par *acclamation*; trois évêques avaient publié des lettres pastorales sur le même sujet, avant que l'évêque d'Orléans fût descendu dans l'arène. Voilà la vérité. Cette accusation, elle se retourne contre ses adversaires.

» Mais on nous a dit encore: Mgr Dupanloup s'est efforcé d'entraîner dans son opposition ses vénérables collègues; il a multiplié, dans ce but, les réunions, les démarches, les sollicitations pressantes. Hélas! il a fait ce que d'autres ont fait, sans encourir d'anathème, dans tous les conciles, et même au concile du Vatican, ce qui sera toujours dans ces assemblées, tant que la nature humaine ne sera pas transformée en une nature supérieure. Que Mgr Dupanloup ait mis, dans ces tentatives et ces luttes, l'ardeur de son âme, l'impétuosité de son caractère, je le reconnais volontiers, mais il n'a jamais écrit une parole qui ne fût convenable, à l'égard de ses vénérables collègues, il a toujours respecté l'autorité supérieure du Pape, la dignité et la mission de l'épiscopat. Tous ses accusateurs pourraient-ils se rendre le même témoignage?

» Enfin, on a osé affirmer que l'évêque d'Orléans ne s'était pas soumis. Vous pourrez donner des preuves nombreuses, irrécusables de cette soumission. En ce moment, il me suffira de citer les paroles qu'il écrivait, à son retour de Rome, dans la lettre pastorale qu'il publiait le 29 juillet 1870, à l'occasion de la guerre, lorsqu'il rappelait «ces graves discussions (du Concile) qui se terminent par la victoire de la foi et de Dieu dans sa volonté sainte». D'ailleurs, Mgr Dupanloup exigeait des âmes confiées à sa direction une soumission sans réserve au dogme de l'infaillibilité pontificale.

Mais il a été vaincu. Oui, comme il le dit admirablement, il a été le vaincu « de la foi et de Dieu ». Mais il s'est trompé. Oui encore; il s'est trompé comme saint Augustin qui a écrit son livre des *Rétractations*; comme saint Thomas d'Aquin qui a rectifié dans sa *Somme théologique* bien des opinions qu'il avait enseignées dans ses ouvrages précédentes; comme saint Alphonse de Liguori et tant d'autres; comme Fénelon, bien plus grand dans sa défaite que Bossuet lui-même dans sa victoire.

» Et ici encore, je reconnais la loyauté et la générosité de Mgr Dupanloup. Il a obéi à des convictions profondes; il a voulu servir la cause qu'il croyait utile à l'Eglise, oubliant méprisant ses intérêts personnels et ne songeant qu'à son devoir. Il sava it avant de quitter la France, que cette question soulèverait des controverses ardentes, et bientôt à Rome il sut avec une certitude absolue que la majorité se rendrait aux désirs de Pie IX. Il comprit qu'il sacrifiait son influence dans le concile et ce que je puis appeler son immense et incomparable popularité dans l'univers catholique. Il n'ignorait pas que, s'il eût cédé, s'il se fût rangé de l'avis du Pape et de la majorité, l'opposition se fût changée en véritable enthousiasme et son insuccès en une magnifique triomphe. Mais il n'a pas hésité, il est allé jusqu'au bout, fidèle à la mission que lui imposait sa conscience. Oui, il y a là une grandeur d'âme et une générosité devant laquelle la postérité s'inclinera avec respect.

» Et c'est là encore un des grands et beaux côtés de cette généreuse nature. Il ne fallait pas essayer de faire devant Mgr Dupanloup même une allusion à ses intérêts personnels, quand il s'agissait de servir la France et l'Eglise. Il bondissait alors dans une indignation qui, parfois, l'entraînait à mépriser les conseils de la prudence. Pour cette âme chevaleresque, le péril et le sacrifice avaient d'irrésistibles attraits. C'était bien la nature française dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé, et ce grand évêque a été, en vérité, et dans toute l'acception du mot, un grand Français.

» Pour moi, je veux le dire, j'ai admiré Mgr Dupanloup dès qu'il m'a été donné de le connaître; mais, à mesure que j'avance dans la vie, que je vois de plus près les hommes et que, sous les apparences souvent trompeuses et à travers les protestations bruyantes et les acclamations de parti pris je discerne les vrais mobiles des actes de la vie, cette admiration grandit dans la proportion des déceptions douloureuses que je subis.

» Je vois deux nobles figures, celle du Père Lacordaire et celle de l'évêque d'Orléans, monter toujours dans la pure lumière, sur les hauts sommets réservés à l'abnégation sincère, au vrai dévouement, aux ardeurs généreuses, au courage sans défaillance et à ce que j'appelle la fière et sainte indépendance des nobles cœurs.»

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier)

Séance du mardi 10 juillet

Présidence de M. Brisson.

La séance est ouverte à 2 heures.

INTERPELLATION SUR LE TONKIN

Discours de M. Granet

M. Granet déclare qu'il n'y a chez les auteurs de l'interpellation aucune pensée d'hostilité contre les ministres français et républicains qui portent actuellement le difficile et dangereux fardeau du pouvoir. Le gouvernement n'est pas directement engagé dans la catastrophe d'Hanoï, et il ne peut être tenu pour responsable d'événements qu'il n'a pas engagés; mais le pays se demande jusqu'à quel point il conviendra de porter le drapeau de la France et dans quelle mesure il aura des sacrifices à faire.

Qu'allons-nous faire au Touklu? Quel est le but de cette entreprise? Quelles garanties y a-t-il contre un développement excessif de notre intervention? La retraite de notre représentant à Hué, l'exil des consuls annamites et le massacre du commandant Rivière et de ses compagnons, sont des faits nouveaux qui ont gravement modifié la situation antérieure.

Il ne reste plus rien du traité de 1874. A une paix douteuse a succédé la guerre ouverte.

Quel usage le gouvernement entend-il faire de la liberté qui lui est rendue? S'il ne s'agit que de poursuivre une réparation nécessaire, le Parlement ne refusera pas les ressources nécessaires; mais s'il s'agit d'effectuer la conquête du Tonkin et de l'Annam, on ne saurait suivre le gouvernement dans cette voie dangereuse pour le pays.

Divers indices donnent à penser que le gouvernement serait disposé à s'engager dans cette voie. Le commissaire général placé à la tête des opérations du Tonkin, a fait de telles déclarations que le choix de sa personne semble constituer une sorte de programme.

L'orateur ne critique pas la conduite du commandant Rivière, à l'héroïsme duquel on ne saurait trop rendre hommage (Applaudissements); mais dans la situation où il était, l'entraînement était inévitable.

M. Perin dit que le commandant Rivière avait ordre de faire sa sortie.

M. Granet: Un officier placé dans ces conditions doit avoir des instructions précises. Si le gouvernement veut la conquête, qu'il le dise. Il ne faut pas continuer ce système qui consiste à engager le drapeau français sur une équivoque et à placer ensuite la Chambre dans la nécessité d'approuver le fait accompli ou de désavouer le gouvernement.

L'orateur désapprouve la conquête. La politique de la Chambre a toujours été contraire à la conquête par la force. Telle était l'opinion de MM. les amiraux Cloué et Jaurégulberry.

La conquête serait facile si on ne voulait que moissonner des lauriers sans difficultés; mais les difficultés commencent au lendemain de la victoire. L'histoire de l'occupation de Cochinchine, de 1857 à 1869, le prouve suffisamment. La terre de Cochinchine était devenue un objet de malédiction pour les familles dont les enfants y étaient envoyés.

Au Tonkin, les difficultés seront les mêmes. Ce sont des pays où le gouvernement central n'existe pas, mais où les municipalités sont vigoureusement organisées. Ces pays ne résistent pas à la conquête, mais ils lassent l'occupation.

L'occupation restreinte serait aussi dangereuse que la conquête: cet effort n'est pas au dessus des ressources de la France; mais peut-on, sans inconvénient, tenter l'entreprise? La France est engagée déjà dans bien des entreprises, en Algérie, en Tunisie, à Madagascar; faut-il éparpiller ainsi nos ressources? Et la prudence ne nous conseillerait elle pas de concentrer nos forces en vue d'éventualités possibles?

On a beaucoup parlé de politique coloniale. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de donner à la France une large expansion coloniale: mais il faut une méthode et un plan.

L'intérêt qu'on poursuit, c'est l'ouverture d'une route vers la Chine. Il faut savoir si cette route ne resterait pas fermée. Cela dépend de nos rapports avec l'empire chinois. L'intervention de la Chine au Tonkin n'a rien de redoutable; mais en dehors d'une action directe, ne pourrait-elle pas jeter dans le Tonkin des bandes de pirates et de brigands et troubler notre possession? Le moment serait venu pour le gouvernement de faire connaître l'état des négociations avec la Chine.

FEUILLETON DU 12 JUILLET 1883 — 58 —

LE CRIME DES AIRELLES

PAR

SAINT-VERON

TROISIÈME PARTIE

LE TRIOMPHE DE FOLLEFEUILLE

I

Le Clergyman

— SUITE —

Lorsque Jousselin eut disparu, le vieil agent ouvrit un petit sac en cuir de Russie et en tira quelques volumes richement reliés. C'étaient les œuvres de ses poètes les plus chers, qu'il avait emportées pour charmer les loisirs de la traversée.

Il hésita longtemps entre Alfred de Musset et Victor Hugo: ce fut à l'auteur des odes et des ballades qu'il donna la préférence. S'étant couché sur son cadre, il ouvrit le volume qui a pour titre: *les Rayons et les Ombres*.

Le hasard le fit tomber sur ce passage de la pièce intitulée: *la Sagesse*.

Les hommes sont ingrats, menteurs, jaloux.
Le crime est dans plusieurs, la vanité dans tous,
Car, selon le rameau dont ils ont bu la sève,
Ils tiennent, quelques-uns de Caïen, mais tous d'Eve.

— Pensée profonde, mais peu consolante! On devrait l'inscrire au-dessus des portes des prisons, fit-il en se replongeant dans l'océan des alexandrins du poète.

L'heure, pour lui, s'écoulait rapide; il y avait si longtemps qu'il n'avait savouré les douceurs de la rime...

Il fut ramené au prosaïsme de la vie par son auxiliaire.

— Eh bien! Jousselin, fit-il, as-tu découvert notre homme?

— Invisible, tout ce qu'il y a de plus invisible! en fait de figure de connaissance, je n'ai remarqué que celle de ce clergyman, que nous avons rencontré à la gare de Saint-Lazare, au moment où nous prenions nos billets.

— Je ne l'avais pas aperçu à bord.

— Ce n'est pas surprenant, le saint homme, dont la bourse sans doute est légère, pris un billet de seconde classe. Je l'ai découvert au milieu d'une foule d'émigrants qu'il catéchisait avec un grand zèle; il leur tenait les plus édifiants discours, qu'il appuyait en leur distribuant de petites brochures.

— C'est sans doute un missionnaire anglican!.. Ces hérétiques ont vraiment le feu de la propagande, il ferait bien mieux de l'utiliser, soit à Londres, soit à Paris, pour convertir les sauvages qui y grouillent! Des sauvages cent fois plus redoutables que ceux qui vivent au milieu des solitudes americaines.

— Oui, *brigadier, vous avez raison!* chantonna Jousselin.

— Il faudra continuer tes recherches, continua Follefeuille; j'ai dans l'idée que l'homme aux cheveux rouges nous suit de près. En bandit expérimenté, il se cache peut-être dans quelque coin de ce grand navire.

— On obéira à la consigne, maître, mais j'ai bien peur que ce ne soit en pure perte; si Toby était ici, sa physionomie si caractéristique m'aurait frappé.

Huit jours s'écoulèrent sans amener aucun fait nouveau. Les deux policiers vivaient entre eux à leur manière, frayant peu avec les autres passagers. A l'heure des repas ils s'asseyaient l'un à côté de l'autre à la table de première classe, puis ils montaient sur le pont: Follefeuille pour y lire un de ses volumes, Jousselin pour y fumer un nombre illimité de cigarettes.

Leurs santé étaient parfaites; de plus en plus l'ancien sous-officier traitait le mal de mer de conte bleu, d'erreur populaire.

Le soir du huitième jour, un changement atmosphérique se manifesta; le ciel, qui était resté constamment pur, commença à s'embrumer, une sorte de pesanteur régna dans l'air; l'océan perdit son agitation perpétuelle; l'eau sembla s'être changée en huile. Follefeuille, assis sur un paquet de cordages, considérait en poète le jeu bizarre des nuages qui s'élevaient à l'horizon, lorsqu'il fut tiré de sa rêverie par une conversation du capitaine et de son second qui venaient d'étudier le ciel à l'aide de leurs longues-vues.

— Que dites-vous du grain qui se présente? demanda le second à son supérieur.

— Ce n'est pas un grain, mais une belle tempête qui arrive, répondit le capitaine d'un air soucieux; j'ai bien peur qu'elle n'éclate avant que nous ayons franchi le banc de Terre-Neuve; il faut prendre nos précautions... Donnez l'ordre d'augmenter la pression de la machine, ajouta-t-il après avoir consulté la boussole.

Le second transmit aussitôt l'ordre au moyen du porte-voix qui communiquait à l'intérieur.

Quelques instants après le navire éprouva une sorte de trépidation; la fumée sortit plus noire et plus épaisse des cheminées, et leur sifflement asthmatique devint plus intense et plus précipité.

— Veillez bien à l'installation des feux, recommanda encore le capitaine, la nuit sera noire et les abordages seront à craindre.

Follefeuille, qui n'avait pas perdu un mot de cette conversation, descendit dans la cabine pour avertir son compagnon.

Il paraît qu'il était légèrement ému, car Jousselin lui demanda la cause de sa préoccupation.

— Je viens t'annoncer, mon camarade, qu'il y aura ce soir bal à grand orchestre sur le vaisseau, répondit-il.

— Tiens, c'est une bonne idée que celle de terminer cette heureuse traversée par une sauterie... Je me fais une véritable fête de me dégourdir les jambes, riposta l'ancien sous-officier qui n'avait pas compris le sens énigmatique des paroles de son chef.

— J'ai bien peur, continua ce dernier, que tu ne sois pas en état de te permettre le moindre entrechat.

— Que voulez-vous dire, patron!

— Je t'annonce simplement que tu n'auras pas besoin de te trémousser pour danser cette nuit; tu sauteras malgré toi, tellement l'orchestre jouera fort et sera entraînant!

— De quel orchestre voulez-vous parler?

— De celui du roi Neptune! En bon français, il paraît que nous allons avoir une magnifique tempête.

— Une tempête! mais jamais la mer n'a été plus calme et plus tranquille.

— Signe trompeur, mon ami! je viens de surprendre une conversation entre le capitaine et son second, qui m'a complètement édifié; en ce moment, on surchauffe la chaudière afin de dépasser le banc de Terre-Neuve, avant que l'orage éclate.

— En effet, le mouvement de la machine me semble plus précipité, reconnut Jousselin.

— Garde la nouvelle pour toi, conseilla le vieil agent; inutile d'effrayer à l'avance les autres passagers.

— Suffit, on tiendra sa langue dans sa poche!... Il est cependant fâcheux que cette maudite tempête n'ait pas attendu que nous soyons arrivés au port pour commencer son branle-bas.

En ce moment la cloche sonna pour annoncer le repas du soir.

— Quel est votre avis, patron, demanda Jousselin, tandis qu'ils se dirigeaient vers la salle à manger, faut-il dîner comme de coutume, ou bien nous préparer à l'épreuve par une sage modération?

— Je n'ai aucune expérience de la vie nautique, mais il me semble qu'un excès de nourriture ne peut que favoriser le mal de mer.

— J'ai entendu dire, répondit Jousselin, que les estomac bien remplis étaient moins exposés que les vides.

— Agis à ta guise, mon ami, moi, je me contenterai d'un potage et d'un verre de bordeaux; nous ne tarderons pas à savoir quel est le meilleur des deux systèmes.

Après leur repas, ils remontèrent sur le pont, le ciel s'était complètement couvert; aucun souffle ne se faisait remarquer dans l'air, mais la mer commençait à s'agiter; des lames courtes prenant le navire par tribord produisaient un tangage des plus penibles.

Jousselin le premier en fut affecté.

— Patron, fit-il, en se cramponnant à son chef, je ne sais ce que j'éprouve; c'est comme si j'avais le vertige: tout tourne autour de moi!

— Appuie toi sur mon bras, je vais te reconduire à ta cabine, tu te sentiras mieux couché sur ton cadre.

Le malaise, dont il souffrait, lui donna un moment de répit lorsqu'il eut pris la position horizontale; mais cette amélioration ne fut que passagère; la tempête commençait à se déchaîner, et le vaisseau soulevé par des vagues énormes, s'était mis à danser comme une coquille de noix: tantôt on le sentait s'enfoncer dans les abîmes, tantôt se relever, comme s'il allait escalader des montagnes.

A mesure que le désordre des éléments s'accentuait, l'état de Jousselin s'aggravait.

— Ah! patron je n'en puis plus, je me meurs, faisait le malheureux, en poussant de rauques soupirs.

— Moi, je me trouve fort bien de mon abstinence, répondit Follefeuille, avec une satisfaction égoïste; je n'ai pas la tête fort solide; après tout c'est supportable.

La tempête fut terrible, mais de courte durée. Nous n'en raconterons qu'un seul incident.

Il était plus de minuit, le vent faisait rage, le vaisseau craquait comme s'il eût été sur le point de s'entr'ouvrir; par les lucarnes on apercevait de fulgurants éclairs qui aveuglaient.

Plus souffrant que jamais, Jousselin, entre deux hoquets, conseilla à son chef d'aller voir ce qui se passait sur le pont.

— Je crois, lui dit-il, que nous sommes sur le point de faire naufrage.

(*A suivre.*)